



Communiqué

Pôle Gare

La future place de la Gare et ses rues connexes se dévoilent

La Municipalité met à l'enquête publique le réaménagement pérenne de la place de la Gare et de ses rues connexes du 20 novembre au 19 décembre 2024. Ce projet majeur renouvelle entièrement le parvis de la gare, l'une des principales portes d'entrée de la ville, en proposant un espace public fonctionnel, permettant une meilleure accessibilité aux trains, aux métros et aux bus, largement piétonnisé et végétalisé au cœur de Lausanne, tout en maintenant l'entier des usages de mobilité.

La modernisation et l'agrandissement de la gare s'accompagnent d'un large renouvellement des espaces publics autour du site ferroviaire (périmètre Pôle Gare, cf. annexe plan des projets du périmètre Pôle Gare). Avec la création à venir d'une interface de transports publics sur et sous l'actuelle place de la Gare, la Ville de Lausanne saisit l'occasion de repenser entièrement l'aménagement de cet espace et des différentes rues qui s'y connectent (avenues de la Gare, William-Fraisse, Louis-Ruchonnet et bas de la rue du Petit-Chêne). « La future place de la Gare et ses rues connexes proposent des espaces publics de qualité, dédiés principalement à gérer efficacement l'accessibilité à la gare, aux métros et aux bus, adaptés aux personnes à mobilité réduite et faisant la part belle à la mobilité active et à une végétalisation importante pour créer des îlots de fraîcheur », se réjouit Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

La place de la Gare accueillera une vaste esplanade devant le bâtiment voyageurs, dotée de deux terrasses en gradins de part et d'autre d'une allée centrale. Elle sera pourvue d'un généreux mobilier urbain et d'une riche arborisation (70 arbres plantés), créant un site convivial et apaisé. La chaussée, aménagée au nord de la place (côté Petit-Chêne), permettra la circulation à 30 km/h de tous les modes de transports, dont les bus qui disposeront à nouveau d'arrêts directement sur la place, et proches des entrées/sorties du bâtiment voyageurs et du sous-sol. La future place proposera des possibilités de stationnement pour livraison et une nouvelle vélostation. Les places voitures, taxis et dépose-minute, y compris pour les personnes à mobilité réduite et accompagnantes et accompagnants, seront localisées dans les parkings à usage public à proximité (Epinettes et Rasude), qui offriront des accès directs aux sous-voies de la gare pour plus de confort et de sécurité.

Les rues connexes que sont les avenues de la Gare et Louis-Ruchonnet accueilleront les espaces de stationnement pour les différents besoins (vélos, motos, taxis, livraisons, cars) ainsi que des pistes cyclables sécurisées. Ces voiries seront réaménagées avec des trottoirs élargis, facilitant les flux piétons, offrant des terrasses pour les commerces et accueillant une végétalisation abondante (118 arbres plantés).

Le projet de la place de la Gare et des rues connexes est mis à l'enquête publique du 20 novembre au 19 décembre 2024. Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 20 novembre 2024 à 19h à l'auditorium du Musée cantonal des Beaux-Arts (place de la Gare 16 à Lausanne). Le dossier peut être consulté sur le site www.lausanne.ch/placedelagare ainsi qu'à la réception de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (rue du Port-Franc 18, 3^e étage, lu-ve 8h-11h30/13h-16h30) pendant cette période. Le permis de construire est attendu pour 2027. Les travaux d'aménagement se feront en étroite coordination avec ceux de l'interface de transports publics (arrêts de bus, métros, gare) et débiteront à l'horizon 2027-2028.

La Municipalité de Lausanne



Pour tout renseignement complémentaire prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Annexes

- Plan des projets du périmètre Pôle Gare
- Visuels du projet de réaménagement des espaces publics (crédit : Archigraphie)
- Film de présentation du projet

Lausanne, le 19 novembre 2024